



POSTULAT URGENT

Auteur PLR/FDP, par Christophe Claivaz
Objet Besoins infinis, moyens limités : une révision des priorités s'impose pour notre Gouvernement !
Date 10/03/2024
Numéro 2024.03.018

Actualité de l'événement

effondrement du tunnel sur la RC Riddes - la Tzoumaz le 3 février 2024

Imprévisibilité

effondrement du tunnel et conséquences sur l'accès à la Tzoumaz

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

L'effondrement est la cause de multiples facteurs, mais entre autres, du fait que les budgets alloués à l'entretien de nos routes cantonales fondent comme neige au soleil, et que les fonds alimentant partiellement ces budgets, seront bientôt épuisés. Il est urgent que le Gouvernement d'une part et le DMTE d'autre part, en particulier au SDM, fixe ses priorités en fonction des moyens disponibles et des risques évalués.

L'effondrement du tunnel a marqué les esprits le 3 février dernier, Si la réaction des services concernés fut exemplaire afin d'assurer, en collaboration avec les communes de Riddes et Iséables, un accès à la station de la Tzoumaz en multipliant les offres de transport, ainsi qu'au niveau des études et planification des travaux de réhabilitation du tronçon fermé, qui pourraient déboucher sur une réouverture pour cet été déjà, force est de constater que cet événement souligne une fois de plus que le curseur se situe dans la réaction plutôt que dans l'anticipation, faute de moyens disponibles affectés à l'entretien de notre réseau routier.

Le budget 2024 a été mis sous toit en prélevant 160 millions sur les fonds de réserve, Sans préjuger du résultat du compte 2023, encore inconnu à ce jour, les déclarations de Roberto Schmidt lors de la session de décembre font état que l'exercice 2025 sera plus périlleux encore. Face à ces incertitudes, l'Etat continue de construire, de demander une augmentation du plafond du fond FIGI, d'être généreux avec son personnel, d'annoncer de grandes réalisations pour marquer l'Histoire, et pendant ce temps les fonds se vident, les besoins sont infinis, le personnel de certains services est sous pression, ... et notre réseau routier se dégrade.

Sans vouloir jouer les modes de transports les uns contre les autres, alors qu'ils doivent être complémentaires, les habitants de la Tzoumaz doivent avoir un goût amer, de voir certaines réalisation que l'on peut qualifier de réalisations de confort (ronds-points, aménagement de traversées de certaines localités, ...) ou de prendre connaissance de la stratégie annoncée quelques jours avant l'éboulement, d'un réseau cantonal de pistes cyclables, alors que les tunnels de la RC Riddes - la Tzoumaz, percés dans les années 60 et dont le ruissèlement intérieur, été comme hiver, était de notoriété publique, n'ont jamais vu de projet d'y adjoindre un chemisement en béton et un drainage des eaux, pour éviter au-moins un effondrement.

En période de vaches grasses, l'Etat peut réaliser des constructions et prestations améliorant la qualité de vie et le confort de ses citoyens, mais en période de vaches maigres, il doit se concentrer sur l'essentiel. Et c'est ce retour à l'essentiel que nous demandons au travers de ce postulat.

Conclusion

Nous demandons au Gouvernement :

- De revoir son programme de législature et de désigner ses priorités en fonction des moyens libres d'affectation, en faisant fi des barrières rigides interdépartementales. Un rapport spécifique sur les priorités décidées, et assumées collégialement par les cinq membres du Gouvernement doit être soumis au Parlement pour prise de connaissance, en complément de la PIP 2025-2028, lors des débats sur le budget 2025 cet automne.

Nous demandons au DMTE :

- De trouver des solutions pour disposer de moyens équivalents dans le futur voir supérieurs pour l'entretien des routes cantonales, malgré l'assèchement des fonds utilisés (manque de 20 millions par année), et de présenter de manière tangible ces solutions au travers d'un budget 2025 adéquat pour le SDM et l'entretien des routes cantonales. Cette demande a d'ailleurs déjà été formulée par la COFI dans son rapport sur le budget 2024.

- De revoir le concept de mobilité 2040 et de le soumettre au Parlement pour prise de connaissance, en repensant les priorités en fonction des moyens disponibles. L'accès à une vallée, un village, une station, doit être considéré comme une priorité absolue, surtout dans les situations où un seul axe est actuellement disponible. Il passe par l'entretien et la mise en conformité des routes et des ouvrages d'art s'y trouvant, et/ou par le développement d'autres solutions alternatives et complémentaires comme les transports câblés.